

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PROCEL VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 17 décembre 2021

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 routes du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le vendredi 17 décembre 2021 selon convocation en date du 13 décembre 2021 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO, M. Joël DURRENS étant désigné secrétaire de séance.

Présents : M. TOVO, N. RAYNON, J. DURRENS, Y. TERREE, M. GAYRAL, J. ROUSSEAU, LAINEE

Absents : B. MENU, L. JACQUES, A. MOLIE

Excusée : C. FLANQUART

pas de procuration

Ordre du jour :

- L'ordre du jour est :
- Validation du compte rendu de séance du 9/12/2021
- Délibération 2021-042 : DM n°2
- Délibération 2021-043 : Lotissement St Romain : budget 2021
- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

Délibération 2021-042 : DM n°2

Il convient de sortir de l'inventaire du patrimoine de la commune, la valeur du terrain de sport qui s'élève à 26 686,35 € pour l'affecter au budget annexe du lotissement VILANES.

VOTANTS 7

POUR : 7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Délibération 2021-043 : Lotissement St Romain : budget 2021

Il s'agit de valider le budget primitif 2021 du budget annexe du lotissement communal VILANES

VOTANTS 7

POUR : 7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Questions diverses

La 2^{ème} réunion d'information concernant la création d'un comité des fêtes a été positive d'un point de vue du nombre de participant. « La balle est dans le camp » des administrés qui doivent se voir le 13 janvier 2022 pour en discuter.

La société MANA ENERGIES sollicite la mairie pour présenter un projet de panneaux photovoltaïques sur la commune de St Romain et de St Urcisse. Une délibération sur un accord de principe devra être prise début d'année 2022.

Un rappel est fait concernant les études de faisabilité pour l'aménagement d'un itinéraire de mobilité douce en pays de serres menées par la CC PAPS concernant le chemin Clunisien. Ce dossier doit être validé par le Syndicat du Pays de l'agenais.

Nous venons de recevoir les devis de la SAUR concernant les branchements des compteurs pour le lotissement. Le montant total s'élève à 1 034,28 € TTC.

Le lave-vaisselle de la cantine doit être remplacé. Un devis de SAS a été communiqué, il s'élève à 3 297, 68 €. Livraison possible pas avant début février 2022.

L'opération cantine à 1€ est maintenue jusqu'au 30 juin 2022.

Les TAPs : M. LAGARDE Christian prendra le relai de l'association Au fils des Séounes dès janvier 2022 le mardi.

ORIENTATION 2022 :

Les pistes de réflexions :

Rencontre à la demande de ESBTP sur le projet de gravière sur Bellerive

Rencontre prévue avec le Président de l'Agglomération d'Agen et évoquer avec lui plusieurs dossiers : les projets photovoltaïques et le chemin clunisien.

Projet de l'herbier en association avec l'association des communes du cana des mers

Le lotissement communal : état des lieux avec un nouveau chiffrage

Fin de la séance 21 h 19

Le secrétaire de séance

Joël DURRENS



Le Maire

Mathieu TOVO

